

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

FÉVRIER 2023  52



DOSSIER

QUELS SONT LES PROJETS DE 2023 ?

PAGE 8 ET 9



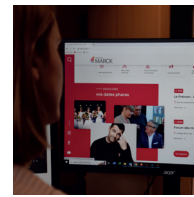
À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Des projets et des annonces dévoilés à la cérémonie es voeux.
page 8-9

Réserver son emplacement de brocante se fait maintenant en ligne !

page 10



Un nouveau site internet et une application mobile

page 16

SOMMAIRE



4-5 ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour en images sur les temps forts de la fin d'année.



6 QUOI DE PRÉVU

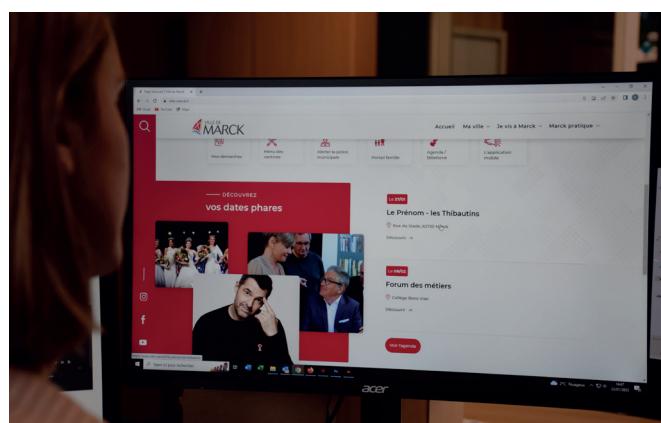
Réserver son emplacement de la brocante de Printemps se fait maintenant en ligne !

8-11 LES PROJETS DE 2023 ?



12-13 L'ACTU

Un nouveau site internet et une application mobile



16-17 ZOOM SUR LES WATERINGUES



18-19 CONSEILS MUNICIPAUX



15 ÉDUCATION-JEUNESSE

Comment s'organise le service jeunesse en 2023 ?



20 AGENDA

21 ÉTAT CIVIL 22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Chloé Thomas | Conception : Happy Day | Impression : Addigraphic | 52^{ème} bulletin municipal - février 2023



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Tout d'abord bonne année 2023 à tous. Qu'elle vous apporte bonheur, réussite professionnelle, personnelle et bien évidemment une bonne santé, ce que nous détenons de plus cher. La fin d'année 2022 a réservé son lot d'incertitudes sur les plans financier et économique. L'augmentation exponentielle du prix de l'énergie va impacter les particuliers mais aussi les collectivités. La mairie de Marck devra elle aussi faire face à cette tempête budgétaire.

Depuis plusieurs mois, nous nous y préparons et nous travaillons sans relâche afin d'élaborer un budget ambitieux permettant d'offrir un service public de qualité. Ce que nous proposons au quotidien depuis l'élection de l'équipe municipale en 2014. Ce budget sera présenté au cours du prochain conseil municipal de mars prochain. Afin d'éviter une augmentation des impôts locaux et de la dette par habitant, en diminution depuis 2014, nous avons toutefois dû faire des choix difficiles.

Difficiles car obligeant les services municipaux, les associations et vous à faire des efforts. L'objectif est simple : limiter les dépenses énergétiques afin de diminuer les coûts et donc continuer à entreprendre des projets ambitieux pour la commune. Ainsi, depuis fin 2022, l'éclairage public est éteint dès 22h jusqu'au petit matin sur les axes secondaires. Chaque service municipal travaille également à limiter les coûts. Des manifestations de la saison culturelle ont aussi été annulées. Des économies de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui vont nous permettre de mettre sur pied des projets et des événements ambitieux, de qualité et contribuant au dynamisme de notre belle commune où il fait bon vivre. L'ensemble de ces projets est à découvrir dans ce nouveau numéro de Vivre à Marck et sur le site internet de la commune.

"En persévérant, on arrive à tout". Avec ces mots, le poète grec de l'Antiquité Théocrite décrit parfaitement notre état d'esprit. L'année 2023 sera belle. Soyez en sûr. Nous ferons toujours notre maximum pour contribuer au développement et à la beauté de notre chère ville de Marck avec des projets de qualité, de l'ambition tout en garantissant un équilibre budgétaire. Un leitmotiv pour notre équipe municipale jouissant d'une volonté sans faille et d'une imagination débordante pour le bien de tous les Marckois.

*Encore une fois, au nom de l'équipe municipale,
je vous souhaite une bonne année 2023 !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Rires, sports et magie de Noël **POUR LES MARCKOIS**

La fin d'année 2022 a été chargée en événements, notamment avec les festivités de Noël. La Municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour vous offrir un dernier trimestre riche en émotions.



Le 7 octobre, les comédiens du théâtre de l'Échange ont interprété la pièce de théâtre **Mariés et Associés** au complexe Hubert Seban devant plus de **300 personnes**. Ils ont oscillé entre situations burlesques, quiproquos face à un public marckois ravi.



Le 21 octobre, les musiciens de la troupe L'Âme Strong ont émerveillé les **150 spectateurs venus à l'église des Hemmes-de-Marck**. Un concert convivial dans un joli cadre, de la danse, des claquements de mains : bref, un vrai succès !



Le 23 octobre, pour **les Foulées Marckoises**, des centaines de coureurs ont bravé la pluie sur 1, 2, 3, 5 et 10 km.



Gros succès pour **le bal d'Halloween** du Conseil Municipal des Jeunes le 28 octobre avec 250 participants !



Le 12 novembre, plus de 200 personnes ont ri en découvrant la pièce **Vendredi 13** de Jean-Pierre Martinez au complexe Hubert Seban. **Une comédie mêlant quiproquos et situations burlesques** qui a conquis le public marckois.



Le 11 novembre, deux cérémonies ont eu lieu pour commémorer l'Armistice de la Grande Guerre et rendre hommage aux victimes.



Décembre, c'est la saison des marchés de Noël. Les 2 et 3 décembre, de nombreux artisans locaux se sont rassemblés au complexe des Dryades pour le **Marché de Noël**, organisé par l'Union des commerçants marchois en partenariat avec la ville. **Des milliers de personnes** ont ainsi pu faire leurs emplettes de Noël.



Le 6 décembre, des centaines de petits Marchois se sont déplacés place de l'Europe pour **rencontrer Saint-Nicolas** venu leur apporter des bonbons et prendre une photo avec eux !



Le 27 janvier, les comédiens de la troupe des Thibautins ont fait salle comble au complexe Hubert Seban. Plus de **300 personnes s'y sont rassemblées** pour les applaudir. Les comédiens ont réinterprété avec brio la pièce de théâtre à succès, *le Prénom*, rendue célèbre par le film de 2012 ayant totalisé **3 347 000 entrées** au cinéma.



Le 11 décembre, 1 000 petits Marchois ont admiré le spectacle "Marinella" lors de **l'Arbre de Noël de la Municipalité**. Les enfants étaient ravis face à la mise en scène proposée par les artistes. Cerise sur le gâteau, ils ont pu rencontrer le Père Noël !

QUOI DE PRÉVU ?



Réserver son emplacement de brocante se fait **MAINTENANT EN LIGNE !**

Un logiciel de réservation d'emplacement de brocante

Afin de limiter la consommation de papier, poursuivre sa volonté de dématérialisation des démarches, la Municipalité s'est dotée début 2023 d'un logiciel intitulé "MyBrocante". Grâce à cet outil, les exposants pourront désormais réserver et payer leur emplacement sans se déplacer avec un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

L'ensemble des emplacements de la brocante est concerné. Les exposants expérimenteront pour la première fois cette interface dès mi-mars afin de s'inscrire à la traditionnelle Brocante de Printemps.

Comment ça marche ?

1 Tout comme il est possible de réserver une place de cinéma et de concert, l'exposant pourra choisir **un ou plusieurs emplacements en quelques clics** avant de payer par carte bancaire. Les emplacements inexploitablement en raison de la présence d'un arbre ne pourront pas être vendus.

2 Les exposants recevront **par mail un récapitulatif de leur commande** avec leur numéro d'emplacement et quelques informations pratiques.

3 Le renseignement de leur adresse e-mail **permettra aux services de la ville de les contacter si besoin.**

Et si je rencontre des difficultés ?

Une **vidéo explicative sera diffusée** sur les réseaux sociaux, le site Internet (www.ville-marck.fr) et des agents municipaux se feront toujours un plaisir de vous venir en aide en mairie.

Des permanences prévues pour aider les Marckois

Moderniser, oui mais tout en accompagnant. Les deux premiers jours d'inscription se feront tout de même **au complexe Hubert Seban 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Le 8 mars, les riverains **des avenues de Verdun, de Calais et François Mitterrand** pourront s'inscrire en se rendant au complexe Hubert Seban où ils seront accompagnés dans leur inscription. Cela sera également le cas pour le reste des Marckois le 9 mars. L'objectif est de vérifier les justificatifs de domicile. **Dès le 10 mars, chaque réservation devra se faire en ligne** via le site internet de la ville.

PERMANENCES PHYSIQUES :

Pour les riverains : le 8 mars
9h/12h30 - 13h/17h

Pour les Marckois : le 9 mars
9h/12h30 - 13h/17h

Pour les commerçants et extérieurs : à partir du 10 mars

My
BROCANTE

=

+ rapide
sécurisé
écologique

Paroles d'ÉLUS "

Tony Masson, conseiller municipal délégué aux fêtes



La hausse du prix de l'énergie pousse la Municipalité à se tourner vers la dématérialisation et à réduire ses dépenses. Néanmoins, l'année 2023 sera marquée par des événements **culturels et festifs de**

qualité. La venue d'Arnaud Ducret le 24 mars en est la preuve. Vous retrouverez les temps forts qui font de Marck **une ville dynamique depuis plusieurs années** avec des séances de cinéma en plein air par exemple. Avant un été chargé en festivités, vous pourrez découvrir la pièce *Une Envie Folle* mais aussi le premier Salon du Bien-être à Marck.

Un bon repas pour fêter **NOËL ENSEMBLE**

Une nouvelle fois, la Municipalité, par le biais du CCAS, a offert un moment de convivialité et de bien-être aux aînés Marchois avec un repas festif.



Offrir du lien social et des moments festifs aux seniors : le CCAS s'y attelle au quotidien. Le 7 décembre, le dernier repas du CCAS de l'année s'est tenu au complexe Hubert Seban. L'objectif ? **Fêter Noël tous ensemble dans la bonne humeur** et la convivialité autour d'un bon repas. Ce moment festif organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), et animé par un duo de musiciens, a **ravi les centaines d'aînés qui ont fait le déplacement.**

Tout comme en 2022, la Municipalité va en 2023 **mener des actions auprès de ses seniors.** Via le CCAS, elle va organiser, comme c'est le cas depuis de longues années, des moments conviviaux essentiels pour le bien-être des aînés.

2 000

aînés ont reçu des bons d'achats d'une valeur de 40 € à utiliser dans les commerces marchois.

Prochain repas du CCAS ? Le Repas de Printemps aura lieu le mercredi 15 mars au complexe Hubert Seban. Pour s'inscrire, il faut se rapprocher du CCAS (tél : 03 21 46 22 16)

Paroles d'ÉLUS "

Sophie Millien,
adjointe aux solidarités



Assurer le bien-être des aînés, la Municipalité s'y emploie au quotidien.

Les événements et temps forts de l'année permettent de garder le contact avec eux. **La Municipalité se mobilise également via le CCAS en investissant.** Ainsi, en janvier, l'ensemble du mobilier du Foyer de l'Âge d'Or a été changé. Des nouvelles tables, chaises et même des fauteuils relax ont été achetés. Plus confortable, plus esthétique et dans l'ère du temps, ce mobilier a d'ores et déjà été adopté par l'ensemble des aînés.



Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de favoriser les moments de convivialité aux aînés, la Municipalité a investi dans de **nouveaux meubles. Des fauteuils, des tables et des chaises** qui créent un coup de neuf à l'espace de vie. Une bonne nouvelle pour le bien-être de nos aînés ! Coût total du projet : 46 000 € dont une subvention de la CARSAT et du CCAS.

Plus de 800 Marckois pour la cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux a été marquée par la présentation des projets 2023 mais aussi des prestations de **danses offertes par des associations marckoises**, un quiz, les mises à l'honneur des nouveaux commerçants, de l'entreprise **Artère Flexible**, de l'ex-président du tennis club, **Jacques Bart**, du docteur **Philippe Desort** et d'une dizaine de bénévoles.



Toutes les photos, les vidéos et les détails de la cérémonie des vœux sont à retrouver sur www.ville-marck.fr



Quels sont les projets prévus en 2023 ?

Le 13 janvier, les élus du conseil municipal ont présenté lors de la cérémonie des vœux les actions menées en 2022. Ils ont aussi détaillé les projets prévus au cours de l'année 2023 malgré la hausse exponentielle des coûts de l'énergie.



1 126 nouveaux logements construits

En raison du contexte économique mondial causant la hausse du coût de l'énergie, la Municipalité a dû faire des choix. Néanmoins, **des projets de travaux vont voir le jour en 2023.**

Exemple avec un vaste projet immobilier face à l'ancienne gendarmerie : **les Ursulines**. Ce projet sera composé de **58 logements locatifs sociaux**, dont 26 pour des aînés.

En 2023, un autre établissement verra le jour. La résidence des Thermes sera composée de **68 nouveaux logements** dont 25 pour personnes âgées et 15 pour des séniors en situation de handicap.

2 La toiture du COSEC refaite

La Municipalité va s'occuper en priorité de l'entretien de son patrimoine. Ainsi, la toiture de la salle de sport du COSEC va être **rénovée**. Endommagée au fil des années, elle souffre de nombreuses infiltrations. **Coût de l'opération ? 720 000 €** en partie financés par le département du Pas-de-Calais. Afin de connaître **la faisabilité de la pose de panneaux photovoltaïques** et donc de favoriser les énergies renouvelables, une étude va être lancée avec Engie.



DOSSIER - VOEUX 2023



3 Une halte ferroviaire à Marck

Afin de favoriser les déplacements doux pour effectuer de longues distances et faciliter la vie des Marckois, la municipalité va poursuivre ses efforts pour **rouvrir le quai-gare SNCF sur la ligne Calais-Dunkerque**. Les études de faisabilité technique et commerciale, en lien avec la région des Hauts-de-France et l'agglomération Grand Calais Terres et Mers sont terminées. Un comité d'élus se rassemblera prochainement afin de prendre une décision.

4 Des kilomètres de travaux de voirie

Outre la finalisation du chantier du quartier des Hautes-Communes avec le réaménagement de la placette, **la Rivière d'Oye sera en intégralité remise en état** tout comme la rue des Sapins et l'impasse Flaubert. Ces travaux consisteront à l'enfouissement des réseaux et le passage des candélabres en LED. Seront aussi concernées par des **travaux de rénovation : la rue des Chardonnerets, les allées des Pinsons et des Fauvettes**. La réalisation de ces chantiers pourrait être effective en 2023 en fonction du contexte économique.



5 Le phare de Walde et ses accès réhabilités

Le 7 juillet, le Phare de Walde, dernier phare sur pilotis en Europe continentale, a été **officiellement classé monument historique**. Cette décision préfectorale a été rendue possible grâce à un combat de longue haleine des élus marckois et des associations de protection du patrimoine.

Afin de le sauvegarder et **d'améliorer sensiblement ses accès pour les piétons et les cyclistes**, des travaux de réhabilitation vont être lancés. Ce chantier de grande envergure sera décidé en concertation avec le Conservatoire du Littoral et l'opération "France vue Mer" de l'Etat.



6 La vidéosérialisation pour sécuriser les abords des écoles

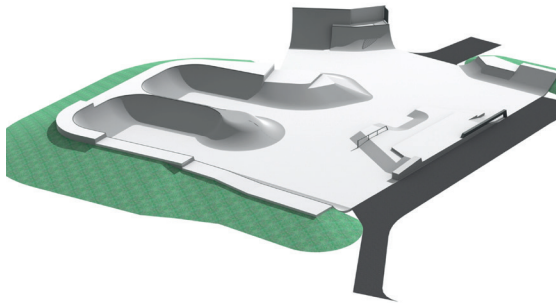
À la rentrée 2023, un dispositif de vidéosérialisation sera mis en place pour **assurer la sécurité aux abords des écoles**. Les automobilistes et cyclomotoristes réalisant des infractions au Code de la route pourront ainsi être verbalisés directement depuis le CSU. Ce dispositif unique dans le Calaisis permettra de dissuader les contrevenants. Dans le même temps, 8 **nouvelles caméras de vidéosérialisation**, portant à 50 le nombre de caméras déployées à Marck, vont être implantées.



Bientôt un badge pour entrer dans les salles de la commune



En 2023, un nouveau système de badge nominatif sera mis en place pour l'ensemble des salles communales. Pour y pénétrer, il faudra **obligatoirement badger durant les créneaux horaires autorisés**. Un dispositif qui permettra d'améliorer la gestion et de mieux sécuriser les équipements.



7 Un nouveau skatepark

En 2023, afin d'offrir aux amateurs de glisse marckois une infrastructure de qualité, sécuritaire, bien dimensionnée et répondant à leurs attentes, **un skatepark va sortir de terre** à la place de l'actuel devenu vétuste au fil des années. Les principaux concernés ont pu **participer à la conception de cet équipement** lors de diverses réunions. À noter qu'un mur d'expression libre pour les graffeurs sera érigé afin de créer une ambiance street.

Des pulls "Je suis un Marckois de cœur"



Lors de la cérémonie des vœux, le 13 janvier, quinze Marckois ont gagné un pull créé par le service communication de la ville. Intéressés ? **Vous pouvez acheter un exemplaire au Savoir-Fer**, 107 Rue du Dr Roux et chez **Brod'Fil**, au 101 rue des Chardonnerets. Seule condition, être un Marckois de cœur

Paroles d'ÉLUS "

Corinne Noël,

Maire de Marck



Travailler sans relâche pour le bien-être et améliorer le quotidien des Marckois. Cette ligne de conduite, nous la suivrons en 2023 tout comme en 2022. Malgré le contexte économique et l'inflation nous poussant à faire des choix difficiles, nous avons **imaginé une série de projets ambitieux**. Bien évidemment, l'équipe municipale travaille pour la réalisation de ces projets **sans oublier l'équilibre budgétaire** indispensable au bon fonctionnement de la collectivité et à l'élaboration d'autres **projets de grande envergure pour la suite du mandat**. Vous le méritez.

Paroles d'ÉLUS "

Pierre-Henri Dumont,

conseiller municipal



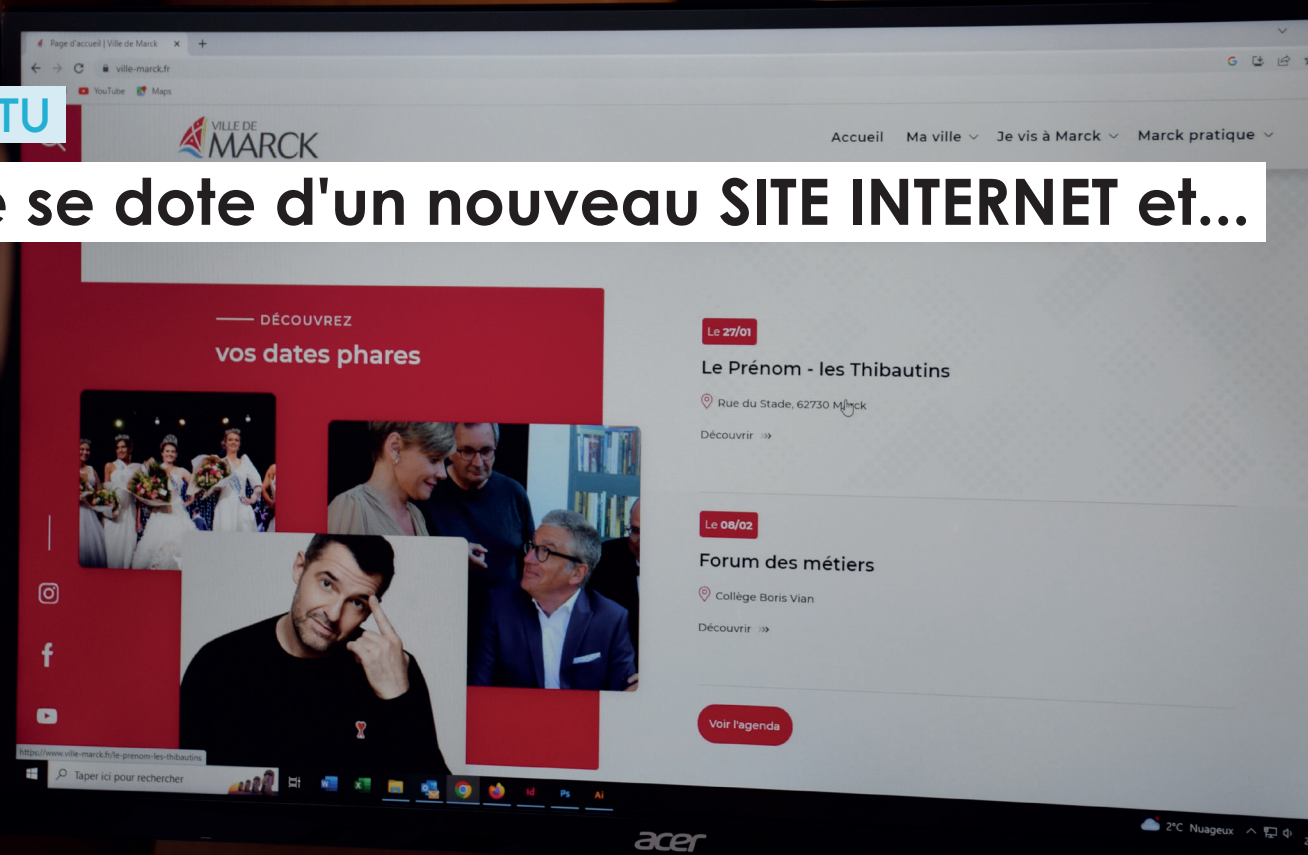
Comme nous le faisons depuis 2014, nous allons travailler à l'élaboration de projets de qualité en 2023. Ils viennent s'ajouter à d'autres qui demandent un travail dans l'ombre datant de plusieurs années comme **l'installation de nouveaux médecins généralistes** sur le territoire synonyme d'un service public supplémentaire. Nous ferons **le maximum pour parvenir à nos objectifs** pour le bien de la population marckoise malgré la hausse exponentielle des prix de l'énergie. Nous ferons face à cette tempête budgétaire avec en tête : l'avenir des Marckois.

Une pâtisserie au nom de Marck



Au cours de la cérémonie des vœux, c'est Madame le Maire qui a dévoilé la surprise : **une pâtisserie porte désormais le nom le Marckois**. Elle est disponible au Fournil du Moulin et au Fournil de Marck au prix de 3,5 €.

La ville se dote d'un nouveau SITE INTERNET et...



Le 13 janvier, la ville de Marck a mis en ligne un nouveau site internet et une nouvelle application mobile. Services en ligne, nouveautés, comment s'y retrouver ? On vous explique tout.

Pourquoi un nouveau site ?

Faciliter les démarches administratives et l'accès aux informations communales, réduire la consommation de papier, **favoriser la dématérialisation des pratiques** et tout simplement rendre plus intuitif et esthétique son site internet.

Que peut-on y retrouver ?

Sur www.ville-marck.fr, les Marckois peuvent retrouver toutes les informations, les services phares comme le Portail Famille, le menu des cantines et **les actualités de la commune en quelques clics** mais pas seulement. Ils peuvent maintenant **effectuer des démarches sans se rendre en mairie** et même depuis leur téléphone portable ou leur tablette.

Quelles sont les nouveautés ?

1 Une navigation simplifiée

Les services les plus utilisés comme le portail famille, le menu des cantines sont à présent **accessibles en un clic sur la page d'accueil**. Grâce à la barre de recherche à gauche, il suffit à l'internaute

d'écrire un ou deux mots pour obtenir une réponse.

2 Des annuaires interactifs

Via des annuaires, les Marckois peuvent **retrouver toutes les associations, les commerçants et les professionnels de santé...** et prendre rendez-vous sur Doctolib !

3 L'agenda et la billetterie en ligne

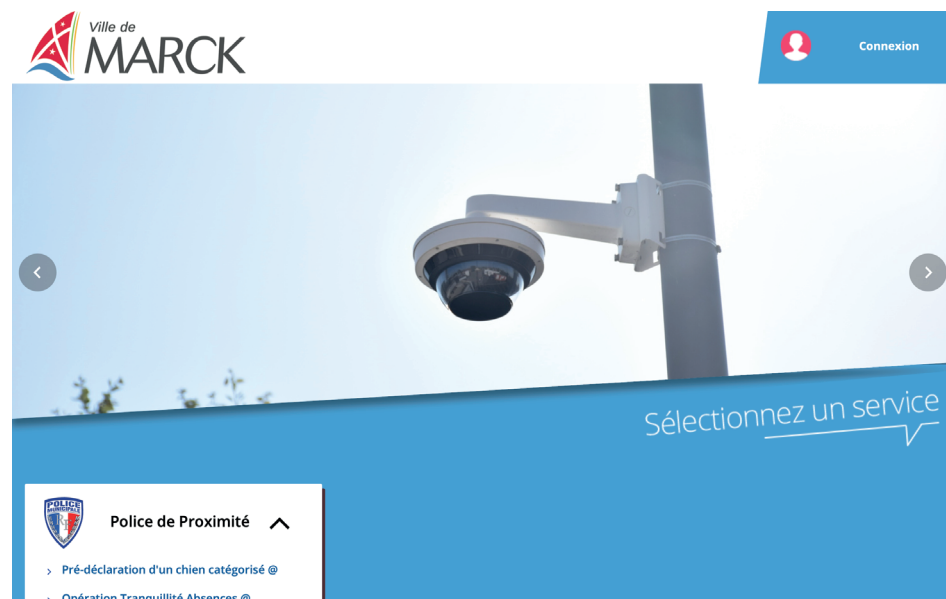
Ils peuvent connaître **l'agenda des festivités et réserver** via la billetterie en ligne.

4 S'inscrire sans se déplacer

Des formulaires permettent aux Marckois de **s'inscrire à un vide-grenier**, à un **concours**, de contacter les élus et aux associations de faire une demande de subvention en ligne.

5 Accéder au portail de la police

En un clic, les Marckois peuvent **accéder au portail de la police municipale** et ainsi prendre rendez-vous avec les agents, faire une demande pour une opération tranquillité absences.



...d'une nouvelle APPLICATION MOBILE

La ville a mis en ligne une application "Ma Mairie En Poche". Elle permet à l'utilisateur de connaître en quelques instants l'information municipale et d'effectuer des signalements.

Afin d'informer au maximum les Marckois et de répondre à leurs besoins, la ville s'est dotée début janvier d'une **application mobile appelée Ma Mairie en Poche**. Ainsi, l'information parvient directement dans la poche des habitants.

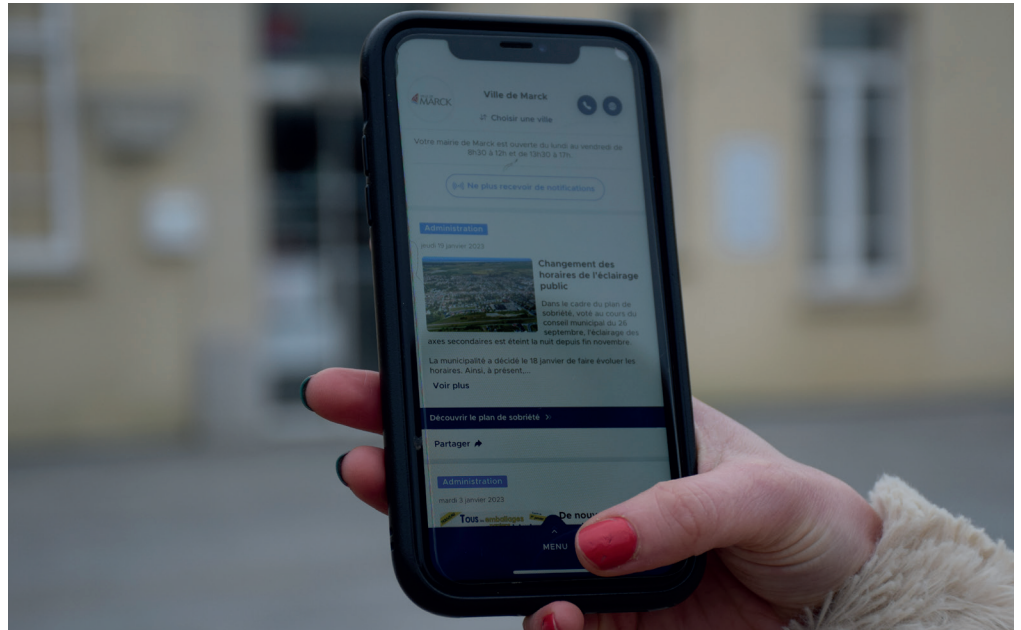
Ils peuvent désormais connaître **l'actualité de la ville** en quelques instants, recevoir **des notifications** et des alertes mais aussi effectuer des signalements.

Le Fil'info

En un coup d'œil, vous pouvez découvrir **les dernières informations mises en ligne**, de la plus récente à la plus ancienne et les partager sur les réseaux sociaux.

L'utilisateur peut également paramétrer l'application comme le nombre de notifications qu'il reçoit en accédant au "menu". Là, il pourra choisir **les thématiques des actualités** : Administration, travaux, événement/culture, enfance/jeunesse, sécurité.

Afin de prévenir le plus grand nombre d'une information essentielle pour la population, **les alertes urgentes seront envoyées à tous les détenteurs** de l'application.



Comment se la procurer ?


L'application est disponible sur **l'App Store** et sur la **plateforme Google Play**.



Vous pouvez également retrouver un lien direct en page d'accueil du site internet www.ville-marck.fr.



Pour aller plus vite, scannez-moi !






Ville de Marck



↑ Choisir une ville




Ville de Marck

↑ Choisir une ville

Signalez une anomalie sur la voie publique (éclairage public, déchets...)



← Retour

Pour signaler, vous devez préalablement vous identifier

Tous les champs sont obligatoires sauf ceux indiqués comme facultatif.

Prénom

Nom

Adresse email

Téléphone

Les signalements

L'application permet aux utilisateurs de prévenir les services municipaux concernant :

- des dépôts d'ordures sauvages
- des problèmes d'éclairage public
- des fuites d'eau, des inondations
- des feux tricolores défectueux
- un animal errant ou mort
- un arbre tombé
- un câble électrique au sol
- des dégradations
- un démarchage abusif
- des problèmes sur la voie publique

Après le signalement, un agent municipal **avertit l'habitant de la réception du message puis de la résolution** du problème. Il sera traité durant les heures d'ouverture des services.

PETITE ENFANCE

Le guichet unique RÉPOND À VOS QUESTIONS

Vous êtes futur parent ou jeune parent ? Un grand nombre de questions vous viennent en tête en ce qui concerne le mode de garde de votre bébé ?

Piloté par le Relais Petite Enfance, le **guichet unique** est le lieu de référence pour répondre à toutes vos questions.

Situé à la Maison de la Petite Enfance, ce service est gratuit et à destination de tous.

Le **guichet unique** vous informera en ce qui concerne :

- les modalités d'inscription à la Maison de la Petite Enfance,
- votre projet de garde, qu'il soit collectif ou individuel,
- les différentes solutions de garde sur la commune, privées ou publiques,
- la liste des assistantes maternelles,
- les différentes démarches administratives à effectuer,
- les aides financières et autres dispositifs à destination des parents, etc.

Pour prendre **rendez-vous**, contactez le **03.21.85.61.19**.

Il est indispensable de réaliser ce rendez-vous avant d'inscrire votre enfant à la Maison de la Petite Enfance.



La magie de Noël, pour le GRAND plaisir des PETITS

Le 3 décembre dernier s'est déroulé le traditionnel spectacle de la Maison de la Petite Enfance.

Durant de longues semaines, les animatrices du jardin d'enfants, des Petits Meuniers et les assistantes maternelles ont préparé ce spectacle.

La mise en scène, les décors, et les déguisements ont permis aux enfants de voyager chez le Père Noël le temps d'une matinée. Ont-ils reconnu leurs animatrices déguisées sur scène ?

Trois saynètes ont ainsi été proposées aux spectateurs : "L'académie des lutins", "la pagaille chez le père Noël", "le tour du monde du père Noël".

Après le spectacle, les parents, ont pu échanger avec les professionnels et les élus autour d'un apéritif déjeunatoire !



Paroles d'ÉLUS "



Sabrina Mercier, adjointe à la Petite Enfance

S'assurer du bien-être des enfants, on y travaille au quotidien. Tout cela passe aussi par des temps forts conviviaux. Les ateliers parents-enfants, la journée festive organisée en août, le spectacle de fin d'année permettent aux parents de se retrouver, d'échanger entre eux et de voir leurs enfants évoluer dans un bel environnement.

Du 18 au 25 mars, la SEMAINE de la PETITE ENFANCE

Naturellement, la Maison de la Petite Enfance participera à cet événement national.

Cette semaine sera marquée par l'intervention quotidienne de la mascotte " POP le dinosaure multicolore " réalisée par une assistante maternelle. Cette année, l'objectif de cette semaine est de favoriser **l'éveil artistique et culturel** de l'enfant de plus de 3 mois. Pour cela, les professionnels vous proposent un beau programme : contes, confection de pop-corn, activités manuelles, mini spectacle...

Comment s'organise le service cette année ?

Tous les ans, la Municipalité propose de nombreuses activités ludiques et pédagogiques aux petits Marckois. En effet, les enfants de moins de 18 ans représentent pas moins de 28% des habitants de Marck !



À la ludothèque...

Régulièrement le mercredi, des ateliers sont organisés en deux temps : pour les petits et pour les enfants de plus de 6 ans. À chaque période de vacances scolaires, les journées sont animées elles aussi : découvertes de jeux de société et de l'anglais, etc...



Pendant les vacances...

- En février, 48 CM2 ont eu la chance de partir **skier au Collet d'Alleverd** en Isère.
- Comme tous les ans, l'**accueil de loisirs** sera organisé. À chaque période de vacances scolaires pour **les enfants de 3 à 15 ans**.
- Le **stage piscine** a été renouvelé pendant les vacances de pâques !

...Et dans les écoles

- Des CM2 des écoles des Hautes-Communes et de l'Aéroport participent au " projet Molière " : des **ateliers théâtre** tout au long de l'année animés par une comédienne professionnelle.
- Seront reconduits aussi les forums sur la **sécurité** à destination des élèves de CP ainsi que le forum sur le **développement durable** pour les CE2.
- Les élèves des écoles élémentaires fleuriront à nouveau les parterres de leurs écoles à l'arrivée du printemps.



Paroles d'ÉLUS "



Quentin Willaume, adjoint à l'éducation jeunesse

Depuis de longues années maintenant, la municipalité, par le biais de son service jeunesse - éducation, propose une multitude d'activités pour les jeunes Marckois afin de leur permettre d'apprendre en s'amusant. À

ce programme s'ajoute les actions menées par le Conseil Municipal des Jeunes : la chasse aux oeufs, une rencontre intergénérationnelle avec l'Ehpad autour de jeux de société. Concernant le séjour été, les informations arriveront prochainement. Restez vigilants !

ZOOM SUR

3 questions pour tout savoir DES WATERINGUES

Fin 2022, les fortes pluies ont causé des inondations de terrains. L'occasion de s'intéresser aux wateringues, assez méconnues mais ô combien importantes. On en parle avec Claude Delaux, président de *Passion patrimoine marchois*, à l'origine d'une exposition sur le sujet.

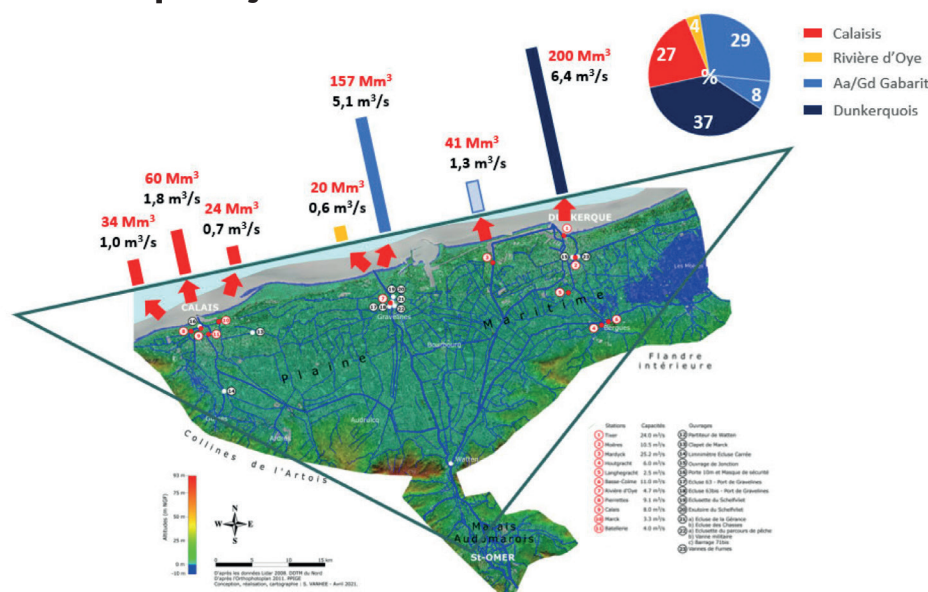
Les wateringues, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau des wateringues, c'est une zone de 100 000 hectares entre Saint-Omer, Calais et Dunkerque, également appelée ancien delta de l'Aa. Ce périmètre est appelé, **un polder : une zone sous le niveau de la mer.**

Le système des wateringues est constitué de l'Aa, reliant Saint-Omer à Gravelines, de canaux de navigation, d'ouvrages hydrauliques, d'ouvrages d'évacuation comme le clapet de Marck et de **1500 kilomètres de watergang**, ces fossés qui longent les routes. Ce réseau de wateringues est géré par plusieurs sections (associations de propriétaires). Marck fait partie de la deuxième et de la troisième section.



...et à quoi ça sert ?



Le réseau des wateringues a deux objectifs : **empêcher l'eau de la mer d'entrer dans les terres et d'évacuer l'eau douce** issue des pluies dans la mer sans débordement.

En effet, à marée haute, afin d'empêcher la mer d'envahir les terres, les portes à la mer sont fermées, et donc **les eaux pluviales sont stockées dans le réseau** des canaux et watergangs.

À marée basse, les portes sont ouvertes pour permettre de délester le réseau. Mais lorsqu'à marée haute le niveau d'eau douce est trop important dans les canaux, **ce sont les stations de pompage qui évacuent artificiellement cet excédent** à la mer.

Le réseau des wateringues est utilisé également l'été, en période de sécheresse, pour maintenir un niveau d'humidité suffisant dans les champs.

Par an, **60 millions de m³** (soit **1,8 m³ par seconde**) sont rejetés en mer à Calais grâce aux ouvrages de pompage.

Les waterings, pourquoi les préserver ?

Un watergang obstrué, bouché par des déchets et/ou de la végétation peut empêcher l'évacuation de l'eau. Ce qui peut engendrer des inondations. **Les préserver est essentiel. Ainsi, il faut les entretenir.** Chaque année, les sections de waterings, qui gèrent le réseau global, décident d'un programme d'entretien sur le territoire. Sont effectués : des travaux de curage, le fauchage des végétaux, l'entretien des ouvrages et le recalibrage des watergangs.

Pourquoi faut-il les curer ?

De façon naturelle, la végétation se développe. **Les watergangs sont d'abord victimes de la prolifération des végétaux** qui les encombrant. La pollution humaine et les rats musqués sont aussi responsable de la dégradation des watergangs . Il est aussi important de **rappeler de**



Watergang du Bandick

laisser libre accès aux watergangs même sur les propriétés privées afin de permettre aux entreprises mandatées d'intervenir.

Pour en savoir plus, scannez moi !



Qui se charge de les entretenir ?



Les sections de waterings sont chargées d'entretenir le réseau. Près de **46% du budget des sections est utilisé pour la gestion des waterings.** Chaque année, un plan d'entretien est décidé. Pour le financer, une « taxe wateringue » est payée chaque année par tous les propriétaires. **Le montant de la taxe est variable d'une section à une autre** en fonction du nombre de kilomètres à entretenir, d'ouvrages et d'employés.

Paroles d'ÉLUS ”



Pierre-Henri Dumont,
conseiller municipal et
député du Pas-de-Calais

Début janvier, je suis intervenu sur les bancs de l'Assemblée nationale afin d'alerter le gouvernement. Si demain le gouvernement continue de refuser d'aider financièrement l'Institution Intercommunale des Waterings et les sections de waterings à faire face à l'explosion des prix de l'énergie (+160% de hausse des tarifs de l'électricité) celles-ci pourraient ne plus avoir les moyens de pomper l'eau et de la renvoyer à la mer. Nous pourrions alors craindre des inondations aux conséquences importantes sur notre territoire.

Un peu d'histoire...

Le mot wateringue provient de la contraction des mots "water = eau" et "ring = cercle". Wateringue veut ainsi dire "cercle d'eau".

Que retenir des **CONSEILS MUNICIPAUX** ?

Résumé des différentes délibérations qui ont été présentées puis adoptées lors du conseil municipal du 12 décembre 2022. Tous les conseils municipaux sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

Conseil municipal du 12 décembre 2022 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



Une subvention pour le Foyer de l'Âge d'Or

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des aînés au Foyer de l'Âge d'Or, la municipalité a réaménagé les lieux avec un espace détente. Une subvention exceptionnelle de 17 000 € a donc été votée par la municipalité ! Avec cet argent, de nouveaux meubles ont été achetés. Un coup de neuf pour le bien-être de nos aînés !



Les voiries rurales bientôt rénovées

Afin de faciliter la vie des agriculteurs, qui contribuent quotidiennement à nourrir la population, les voiries rurales vont être rénovées. Cela leur offrira davantage de confort pour réaliser leurs missions.



Le plan de sobriété déjà appliqué

Lors d'un précédent conseil municipal, la ville a adopté un plan de sobriété visant à baisser nos consommations énergétiques. Des actions ont déjà été menées. L'éclairage public est à présent éteint dès 22h du lundi au vendredi, le dimanche et dès 23h le samedi. La Municipalité a déjà remplacé d'anciennes ampoules par des LED au complexe Hubert Seban.



Plus d'équipements pour les petits Marckois

Prendre bien soin des enfants à la Maison de la Petite Enfance est une priorité pour tout le personnel et la Municipalité. Pour davantage de confort et afin d'aider les professionnels de la structure, le conseil municipal a voté l'achat d'un nouveau sèche-linge pour remplacer un autre tombé en panne. À cet investissement vient s'ajouter un logiciel aidant à la gestion de l'établissement.

Les autres délibérations

- Nomination de Dimitri Louvet comme correspondant incendie et secours
- Cession de terrains communaux rues de Bretagne et du Voltaire
- Une subvention exceptionnelle à l'association marckoise AS Marck Pétanque pour avoir organisé le grand prix de la Ville de Marck le 28 août.
- Une subvention exceptionnelle à l'association Marck Couture dans le cadre d'un partenariat avec les structures Petite Enfance pour les fêtes de Noël.

Les consignes de tri **ONT CHANGÉ EN 2023**

À partir du 1^{er} janvier, les consignes de tri ont changé à Marck, tout comme dans le reste de l'agglomération de Grand Calais terres et mers, responsable de la gestion des déchets.

NOUVEAU

Tous les emballages et papiers **se trient**

À partir du 1^{er} janvier 2023

LES NOUVEAUX

- BOÎTES ET TUBES EN PLASTIQUE**
Boîte d'œufs, boîte à fromage, tube de dentifrice, recharge de savon, de lessive, blister...
- BARQUETTES ET POTS EN PLASTIQUE**
Pot de yaourt, de crème, pot de rillettes, barquette de gâteaux, de jambon, de viande, beurre, capsule de café en plastique...
- SACS, SACHETS ET FILITS PLASTIQUES**
Sachets plastique, film de packs d'eau, sachet de légumes, de croquettes, de chips...
- PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES**
Dosette de café, bouchon, capsule, opercule, papier alu, paquet de café, plaquette de médicaments, gourde de compote...

ET TOUJOURS

- EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON**
- EMBALLAGES EN MÉTAL**
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**
Eau, jus de fruits, soda, lessive, huile, gel douche, nettoyant ménager...
- TOUS LES PAPIERS**
Journaux, magazines, enveloppes, livres, cahiers...

GRAND CALAIS
Terres & Mers

CITEO

Trier devient **+** facile

Qu'est-ce qui change ?

Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles règles de tri des déchets sont en vigueur à Marck et ailleurs dans l'agglomération Grand Calais Terres et Mers. **S'il s'agit d'un emballage (sauf en verre) ou un papier, il doit être placé dans le bac de tri.** Tous les emballages et papier doivent être mis dans le même bac.

Jusqu'à présent, il était seulement possible de déposer les papiers, les emballages, les bouteilles en plastique et les emballages en métal dans le bac jaune. **Viennent maintenant s'ajouter les sachets, les sacs, les films, les boîtes, les tubes, les pots en plastique et les petits emballages métalliques.**

Attention : **la consigne concerne uniquement les emballages.** Pour les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux), pas de changement.

Dois-je laver les emballages ?

Non, **il est inutile de laver les emballages**, il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac, sans les imbriquer (pour permettre le bon déroulement du processus de tri). Les bouteilles et briques alimentaires peuvent être aplaties dans le sens de la longueur.

L'objectif de ce dispositif ?

L'objectif de ces nouvelles consignes est de **réduire les erreurs de tri et d'accroître la valorisation des emballages** en transférant un maximum de déchets de la poubelle grise vers la poubelle jaune ou la colonne à verre. Ce dispositif permettra de lutter contre la hausse inéluctable du coût de gestion des déchets.

Comment faire si ma poubelle est trop petite ?

Inévitablement, le nombre de déchets placés dans le bac jaune va augmenter. Ainsi, si le bac est devenu trop petit, les administrés concernés peuvent bénéficier d'un bac de plus grande capacité gratuitement, sur demande.

Un problème ? Une question ?

Contactez Grand Calais Terres et Mers au 03 21 19 55 00.

Vous pouvez aussi télécharger l'application "Mes déchets Grand Calais". Elle est disponible sur l'App Store et Google Play Store.

AGENDA

Ce qui vous attend prochainement, à ne pas manquer !

MARS

Samedi 4 :

Élection de Miss Marck

Dès 20h30 au complexe Hubert Seban



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Vendredi 24 :

Arnaud Ducret jouera son nouveau spectacle *That's Life* à 20h30 au complexe Hubert Seban.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



AVRIL

Dimanche 2 :

Brocante de Printemps de 8h à 18h avenues de Calais, de Verdun et François Mitterrand.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Samedi 15 et dimanche 16 :

Salon du Bien-être au complexe des Dryades de 10h à 19h.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Mercredi 19 :

Spectacle Le Bal masqué de Cendrillon au complexe Hubert Seban à 14h30 ou 17h.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr

MAI

Vendredi 5 :

Pièce de Théâtre Une Envie Folle dès 20h30 au complexe Hubert Seban



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Lundi 8 :

Cérémonie commémorant **l'Armistice du 8 mai 1945** - Place de l'Europe

Vendredi 12 :

Spectacle des Chorégies au complexe Hubert Seban de 20h à 21h30.

Dimanche 14 :

Après-midi dansante animé par Comb'Opale au complexe Hubert Seban de 14h30 à 19h30.



Retrouvez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Et d'autres événements sur www.ville-marck.fr

ÉTAT CIVIL DE OCTOBRE 2022 À JANVIER 2023



Décès

NOVEMBRE

2/11

Jeannine Bracq

6/11

Paulette Poidevin

7/11

Lucien LAIDEZ

7/11

Régis Lemaitre

8/11

Denise Lecompte

9/11

René Deuez

10/11

Martine Rivelon

DÉCEMBRE

1/12

Jean-Marie Engrand

5/12

Françoise Vasseur

11/12

Cécile Hamy

24/12

Jeannine Forschlé

29/12

Maurice Leprince

30/12

Renée Bourdiaux

31/12

Franck Broutard

JANVIER

02/01

André Fiers

06/01

René Walle

06/01

Chantal Bacon

07/01

Simonne Bernard

11/01

Jean-Marc Péron

14/01

Alfréda Robache

FÉVRIER

3/02

Andrée Desombre



Mariages

NOVEMBRE

2/11

Dominique Slegers et Belinda Odumbe

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à tous les jeunes mariés !



Naissances

OCTOBRE

4/10

Lyam Lhote

NOVEMBRE

7/11

Lyam Bazile

14/11

Adam Dhalluin

19/11

Naël Chatelain

21/11

Arthur Varlet

25/11

Léonie Péron

DÉCEMBRE

5/12

Noé Ducommun

10/12

Martin Decroix

11/12

Albane Lecoustre

18/12

Oscar Malbranque

19/12

Maël Collet

22/12

Salomé Declerck

26/12

Marius Van Oppen

29/12

Elena Merveillie

JANVIER

3/01

Emmie Meunier

30/01

Ezio Somers Losange

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Chères Marchoises, chers Marckois,

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce magazine, votre équipe municipale est mobilisée chaque jour pour faire face, à vos côtés, aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine.

Ainsi, grâce à notre bonne gestion depuis 2014, la ville de Marck sera l'une des rares collectivités à ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux ni à faire appel à l'emprunt pour financer ses investissements. De plus, nous avons pris la décision de maintenir le niveau des subventions aux nombreuses associations de la commune, de préserver une saison culturelle dense et de conserver l'ensemble des activités pour nos seniors et nos enfants.

La crise énergétique que nous subissons tous nous incite à multiplier nos efforts en faveur des économies d'énergie. C'est pour cela que nous avons mis en place, puis étendu, un plan de sobriété énergétique municipal et que, cette année, nous engagerons des travaux de réhabilitation des bâtiments existants afin de les rendre moins énergivores. De la même façon, nous déploierons un vaste programme de dématérialisation des services municipaux, vous évitant de vous déplacer pour, par exemple, réserver vos emplacements de brocante.

Par ailleurs, en ces temps troublés, nous avons conscience de la nécessité de préserver le bien vivre à Marck. La construction de nombreux nouveaux logements, pour tous les âges et tous les types de foyers, répond à une demande forte. La fin des études pour l'ouverture d'une halte ferroviaire à Marck poursuit également cet objectif, tout comme nos efforts constants et soutenus en faveur de l'environnement et de la rénovation de nos quartiers anciens. Enfin, puisque nous faisons de votre sécurité une priorité, nous déploierons cette année à proximité des écoles le premier réseau de vidéooverbalisation du territoire.

En 2023, comme depuis 2014, vous pouvez compter sur notre mobilisation quotidienne à vos côtés !

Fidèlement,

Pierre-Henri Dumont
Député
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Chères Marchoises, Chers Marckois,

Chacun constate la hausse des prix de l'alimentation, du carburant, du gaz, de l'électricité. Cette inflation grève sérieusement le budget des familles marckois. Partout en France, la colère gronde. Pourtant l'argent ne manque pas : les profits et les dividendes versés aux actionnaires s'envolent.

Si l'essentiel se jouera dans les mobilisations et au Parlement, la majorité municipale se doit d'agir pour protéger les marckois en souffrance par des aides et la stabilité de tarifs municipaux et non augmenter le prix de la cantine scolaire comme elle a su le faire.

William Bouchel, Jean-Paul Ledet, Céline Bouchel

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.



Offert en cadeau lors d'un quiz organisé au cours de la cérémonie des voeux 2023, le pull "Je suis un Marckois de cœur" a rencontré un réel succès. Afin de répondre aux sollicitations d'administrés, la ville de Marck a lancé la mise en vente de ces sweats le 16 février. **Pour favoriser le commerce local, l'intégralité des recettes sera perçue par les deux commerçants.**

Imaginé par le service communication et les élus de la commune pour "parler" à tous les Marckois, ce pull se veut être un objet avec lequel **tous les Marckois peuvent s'identifier, signifier leur sentiment d'appartenance**, que l'on soit un Marckois ou un ancien habitant de notre belle commune.

Avec ce pull, que l'on peut porter en toutes circonstances, **les Marckois mettent en avant les symboles de la ville** : le Phare de Walde, Newton, la mascotte de la mairie, le char à voile, et le logo de la ville.

Disponible dès **33 €**

chez Brod'Fil & Au Savoir Fer

101 Allée des Chardonnerets

107 rue du Docteur Roux

+ d'infos sur www.ville-marck.fr

Comment obtenir une allocution étudiante ?



TOUTES VOS RÉPONSES EN 1 CLIC SUR

www.ville-marck.fr



DÉCOUVREZ LE
NOUVEAU SITE
INTERNET
DE VOTRE VILLE

&

L'APPLICATION
Ma mairie
en poche.

